



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 07 juin 2013

Le vendredi 07 juin 2013, l'assemblée générale ordinaire d'Enfance et Vie en Afrique s'est tenue à la salle Véore de l'espace Robert Freyss de Beauvallon. Les membres ont été convoqués par simple courrier. Une feuille d'émargement a été établie : elle est signée par les personnes présentes à l'assemblée générale (annexe 1).

L'assemblée générale est présidée par M. BRUYERE Christophe en qualité de président de l'association, le secrétariat est assuré par M. BRUYERE Christophe. La scrutatrice de séance est Mme BAEZA Anne.

Le président ouvre la séance à 19h20. Après un mot de bienvenue, il énonce les personnes excusées.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport moral et d'activité.
- Présentation et approbation du rapport financier.
- Présentation et approbation des orientations à venir.
- Election au conseil d'administration.
- Présentation des photos des projets.
- Questions diverses.
- Renouvellement de l'adhésion.

En préambule, il rappelle les modalités de vote (seuls les membres actifs présents votent).

Il donne une lecture du rapport moral et d'activité (annexe 2) qui est adopté à l'unanimité (11 voix pour, 0 abstention, 0 contre). Un débat est lancé sur les problèmes de mener à bien des projets de grande ampleur comme celui du forage en l'état actuel de la petite structure de l'association. Le président pense que la réalisation du forage nous a fait prendre conscience que pour réaliser de tels projets, nous devons nous structurer autrement pour être plus efficace. Si nous restons dans la configuration actuelle, nous ne pourrions réaliser que des projets d'aide à la scolarisation ou similaires financièrement parlant. L'ensemble des intervenants sont d'accord sur cet état de fait et laisse au conseil d'administration le soin de prendre les bonnes décisions pour l'avenir. Il en sera ainsi débattu lors du prochain conseil d'administration en septembre prochain.

La trésorière Mme Anne BAEZA donne une lecture du rapport financier (annexe 3) qui est adopté à l'unanimité (11 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président présente les orientations à venir (annexe 4) qui sont adoptées, chacune à leur tour, à l'unanimité (11 voix pour, 0 abstention, 0 contre).

Le président propose de regarder un diaporama des photos de la réalisation du projet réalisé en 2012 et du forage.

Réélection au conseil d'administration de Mme ARSAC Sylvie à l'unanimité (10 voix pour, 0 abstention, 0 contre). M. CHATAIN (membre actif) étant parti au moment du diaporama, il n'y a plus que 10 membres actifs qui votent.

Le président soumet au vote le prix de l'adhésion 2013 / 2014 : 10 euros. Proposition adoptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 abstention, 0 contre). Il invite tous ceux qui veulent prendre ou renouveler leur adhésion à le faire à la fin de cette assemblée générale.

Le président propose par ailleurs aux personnes le souhaitant, de participer en temps qu'invité au prochain conseil d'administration.

Le président rappelle les différents moyens d'aider l'association :

- Recyclage de cartouches d'encre d'imprimante usagées et de téléphones portables.
- Dons et adhésions.
- Mécénat d'entreprise.
- Bénévolat.
- Participation aux différentes actions proposées par l'association (voir actualités sur notre site internet : www.lesenfantsdafrique.org).

Le président clôture la séance à 20h50 et invite tout le monde à partager le verre de l'amitié et de la solidarité.

Il est dressé le présent compte rendu signé par le président qui fait aussi office de secrétaire de séance.

Le Président et secrétaire de séance
Christophe BRUYERE